**Annexe 1 : Fiche candidat**



**Fiche de candidature à l’appel à projets**

**« Paris s’emballe pour le réemploi / secteur évènementiel »**

**Identification de la structure déposante :**

Nom de la structure déposante

Numéro de SIREN

Décrivez votre activité en quelques mots (et si vous intégrez des objectifs relatifs à la transition écologique et solidaire à votre activité ou si votre structure appartient à l'économie sociale et solidaire, merci de les inclure dans le descriptif)

Nombre de salariés :

Décrivez la manière dont votre activité et ce projet en particulier est ancrée et crée ou maintien de l'emploi sur le territoire parisien

**Identification du représentant légal :**

* + Civilité, Nom et Prénom :
  + Fonction :
  + Adresse e-mail :
  + Téléphone :
  + Adresse de la structure déposante :
  + Si différente, adresse de l'établissement concerné par la présente demande de subvention :

**Identification du contact pour le dossier, si différent du représentant légal :**

* + Civilité, Nom et Prénom :
  + Fonction :
  + Téléphone :
  + Adresse e-mail :

**Axe 1 à destination des acteurs évènementiels**

En quoi ressortissez-vous à l’Economie Sociale et Solidaire au sens des articles 1 et 2 de la loi du 31 juillet 2014 ? Ou en quoi votre événement peut-il être qualifié d’utilité sociale au sens de l’article 2 de cette même loi ?

Décrivez de manière détaillée votre projet de transition du jetable au réemploi :

1. état des lieux : contexte, problématique rencontrée, évaluation du coût du jetable (achat des contenants jetables et coût de gestion des déchets)
2. description des grands axes, cibles et actions prévues
3. les investissements (immobilisations au sens comptable du terme) que vous souhaitez réaliser
4. objectifs de réduction des emballages à usage unique et déchets (en nombre et en masse)
5. autres impacts attendus : sociaux, économiques, nombre d’emploi créés…
6. modalités de pilotage du projet et partenaires mobilisés

(annexez un éventuel document de présentation complémentaire)

a)

b)

c)

d)

e)

f)

Présentez d’une manière détaillée le calendrier du projet

* différentes phases du projet
* modalités et calendrier de mise en œuvre des actions étape par étape

Présentez le degré d’ambition de votre démarche, par exemple projet d’éliminer complétement la vaisselle jetable ou bien seulement pour une partie de l’offre de restauration ou boisson

Décrivez les actions de sensibilisation et d’accompagnement vers le changement de pratiques des usagers du système de réemploi des emballages qui seront mises en place dans le cadre de ce projet

**Axe 2 à destination des apporteurs de solution pour le réemploi des emballages**

Décrivez de manière détaillée votre projet :

1. descriptif détaillé de la solution qui sera proposée aux acteurs du secteur évènementiel
2. les évènements à qui vous souhaitez proposer cette offre
3. les investissements que vous souhaitez réaliser
4. la manière dont la subvention de la Ville de Paris vous permettra de faire baisser le prix de l’offre proposée aux acteurs du secteur évènementiel
5. les volumes de commandes (nombre d’évènements et/ou nombre d’emballages) dont vous avez besoin pour pouvoir honorer les devis
6. objectifs de réduction des emballages à usage unique et déchets (en nombre et en masse)
7. impacts attendus : sociaux, économiques, nombres d’emploi créés…
8. modalités de pilotage du projet et partenaires mobilisés

(annexez un éventuel document de présentation complémentaire)

a)

b)

c)

d)

e)

f)

g)

h)

Présentation détaillée des actions et du calendrier du projet

* différentes actions et phases du projet
* modalités et calendrier de mise en œuvre des actions étape par étape

Décrivez les actions de sensibilisation et d’accompagnement vers le changement de pratiques des usagers du système de réemploi des emballages qui seront mises en place dans le cadre de ce projet

**Aides publiques :**

Avez-vous déjà reçu une aide de la Ville de Paris au cours des 4 dernières années ? Si oui, quelles aides ? Pour quel montant ?

Avez-vous reçu des aides d'autres structures publiques au cours des 4 dernières années ? Si oui, quelles aides ? Pour quel montant ? Si certaines de ces aides relèvent du régime « de minimis », merci de remplir cette déclaration 

**À joindre pour les axes 1 et 2 :**

* **Documents relatifs au projet :**
* Le budget prévisionnel détaillé du projet en remplissant ce formulaire
* Le budget prévisionnel de la structure en remplissant ce formulaire 
* Les devis correspondants
  + aux offres faites par les apporteurs de solution du réemploi des emballages pour l’axe 1
  + aux dépenses en investissement pour l’axe 1 et 2
* Tout type de documents ou liens utiles pour connaitre le candidat, les partenaires, le contexte, la solution, le projet… (ex. présentations, site internet, plaquettes, vidéo de démonstration…)
* **Documents administratifs relatifs à la structure déposante (ou aux structures déposantes dans le cadre d’une réponse en groupement) :**
* Cf. paragraphe I (pour les associations) et paragraphe II (pour les autres personnes morales) de l’annexe 2 ci-dessous pour la liste complète des pièces administratives complémentaires à joindre

**Annexe 2 : Procédure de dépôt des dossiers sur Paris Asso**

Les dossiers seront remis sous forme dématérialisée sur : <https://parisasso.paris.fr/parisassos/>

**1ère étape :** **Création ou mise à jour de votre compte PARIS ASSO**

Si votre organisme n’est pas référencé dans PARIS ASSO, vous devez créer votre compte sur <https://parisasso.paris.fr/parisassos/>

Les organismes non associatifs qui créent nouvellement un compte doivent d’abord fournir leur numéro SIREN via [ce formulaire](https://sollicitations.paris.fr/ticketing/jsp/site/Portal.jsp?page=ticket&view=create&form=1&cat2=680) et attendre la confirmation du service d’assistance Paris Asso avant de procéder à leur référencement.

Un délai de traitement de 48 heures doit être anticipé pour la validation de votre inscription sur PARIS ASSO. **Vous êtes donc invité à créer votre compte le plus tôt possible,** même si le dossier de demande de subvention pour l’appel à projets n’est pas encore finalisé.

Les documents génériques à votre structure et qui ne sont pas spécifiques à la demande de subvention doivent être déposés en cliquant sur le lien « MON ASSOCIATION » puis sur le bouton « Documents » de l’espace Paris Asso. Cela vous évitera de redéposer ces documents pour vos éventuelles prochaines demandes.

**I - Pour les associations**

* La liste à jour des membres du Conseil d’administration et, éventuellement, du bureau de l’association, en précisant la fonction de chacun ;
* Le bilan, le compte de résultat et les annexes des deux derniers exercices écoulés certifiés par le Président de l'association ou par un commissaire aux comptes si l'association a bénéficié de subventions publiques supérieures à 153.000€. Ces documents sont à établir et à adopter en assemblée générale dans les 6 mois de la clôture de l’exercice.
* Un relevé d’identité bancaire ou postal établi au nom et à l’adresse du siège social de l’association ;
* Le procès-verbal de l’assemblée générale validant les comptes de l’année transmis à l’appui de la demande, ou à défaut le procès-verbal de l’assemblée générale constitutive pour les associations nouvellement créées.
* Le dernier rapport annuel d'activité soumis à l'assemblée générale (AG) de l'association ou le descriptif des actions menées l'année antérieure accompagné, le cas échéant, d'un exemplaire des publications de l'association ;

Les documents ci-après, nécessaires au dossier de candidature, sont récupérés automatiquement de la base de l’État :

* Les statuts en vigueur, datés et signés ;
* Le récépissé de déclaration en Préfecture ;
* La publication au Journal Officiel mentionnant la date de la création de l’association et les publications relatives aux modifications éventuelles.

**II - Pour les autres personnes morales**

* Les statuts en vigueur, datés et signés ;
* Extrait Kbis de moins de trois mois ;
* La liste des dirigeants actuels de la structure ;
* L’agrément ESUS pour les sociétés commerciales en disposant ;
* Le bilan, le compte de résultat et les annexes des trois derniers exercices écoulés certifiés par le Président de l'association ou par un commissaire aux comptes si l'association a bénéficié de subventions publiques supérieures à 153.000€. Ces documents sont à établir et à adopter en assemblée générale dans les 6 mois de la clôture de l’exercice.
* Un relevé d’identité bancaire ou postal établi au nom et à l’adresse du siège social de l’organisme.

**2nde étape :** **Dépôt de votre dossier de demande**

Dès réception de votre numéro d’identification, vous pouvez déposer votre dossier de candidature sur PARIS ASSO, en cliquant sur « saisir une demande de subvention » **en précisant impérativement dans** **la rubrique appel à projets le n° « CONSEVENT** » (attention, à bien respecter la case et à ne pas saisir d’espace avant ou après ce N°, afin qu’il soit bien référencé sur Paris Asso comme étant associé à cet AAP)

Lors de l’enregistrement du dossier de candidature sur PARIS ASSO, vous devrez répondre comme suit aux questions suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| Cette demande fait elle suite à un appel à projet Ville de Paris ? | Oui Non |
| \* Relève-t-elle d'un projet politique de la ville ? : | Oui Non |
| Numéro d’appel à projets | **CONSEVENT** |

Si une structure souhaite faire une demande de subvention d’investissement et une demande de subvention de fonctionnement, il n’est pas nécessaire de créer deux demandes distinctes, les subventions de fonctionnement et d’investissement peuvent être indiquées dans une seule demande. La part fonctionnement et la part investissement devront être clairement distinguées dans le dossier de candidature et justifiée par le biais des pièces à fournir, indiquées ci-après.

En cas de difficulté pour l’inscription de votre candidature dans PARIS ASSO, vous pouvez utiliser le formulaire suivant : <https://sollicitations.paris.fr/ticketing/jsp/site/Portal.jsp?page=ticket&view=create&form=1&cat2=680>

Vous pouvez aussi être accompagné dans une des vingt Maisons de la vie associative et citoyenne et y accéder à du matériel informatique : <https://www.paris.fr/equipements/maisons-de-la-vie-associative-et-citoyenne>